

PRÉFÉRENCE OBSÈQUES

Devis descriptif détaillé

Option sérénité valeur de 4 400 €



ASSISTANCE FUNÉRAIRE

Tout au long du contrat pour l'assuré

Une assistance téléphonique de notre cellule d'experts au numéro **N°Cristal 0969 320 522** (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00) pour toutes informations liées aux obsèques.

Tout au long des obsèques

- Permanence téléphonique 24h/24 au numéro **0 805 80 17 71** Service & appel gratuits pour les proches du défunt.
- Mise à disposition d'un conseiller funéraire dans les 2 heures qui suivent l'appel.
- Rapatriement Monde Entier (séjour moins de 3 mois) du corps du défunt du lieu de décès jusqu'à son lieu de domicile en France.

Après les obsèques

- Remise aux proches d'un guide conseil après obsèques.
- Mise à disposition d'un assistant conseil pour effectuer les démarches administratives.
- Une assistance téléphonique pendant 1 an pour les proches de notre cellule d'experts au numéro **N°Cristal 0969 320 522** (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00) pour toutes informations liées aux obsèques.

PRÉPARATION ET ORGANISATION DES OBSÈQUES

- Mise à disposition des moyens humains et logistiques pour l'organisation des obsèques et l'accomplissement des démarches administratives et techniques (mairie, cimetière, état civil, police...).
- Réserve d'argent de 200 € mise à disposition de la famille ou des ayants droit souhaitant compléter la prestation par des achats de fleurs, une insertion d'avis d'obsèques dans la presse, la réalisation de faire-part ou cartes de remerciements ou financement du culte.
- Toilette et habillage du défunt.
- Soins de conservation du corps** ou mise à disposition de matériel réfrigérant au domicile du défunt.
- Mise en bière.
- Mise à disposition des proches, à la chambre funéraire, d'un salon privatif pendant 72 heures avec décoration funéraire pour présenter le défunt, se recueillir, se réunir (suivant les volontés du défunt ou de la famille).

CÉRÉMONIE FUNÉRAIRE ET CONVOI

- Transport du corps avant et après mise en bière dans un rayon de 50 km autour du domicile.
- Organisation de la cérémonie et du convoi.
- Assistance à la famille tout au long du convoi et de la cérémonie.
- Corbillard avec porteurs et chauffeur en tenue (4 personnes).
- Présence d'un maître de cérémonie du début à la fin de la cérémonie.
- Tables et registres à signatures.
- Personnalisation de la cérémonie (lecture de textes, musiques) suivant les volontés du défunt ou de la famille.

INHUMATION

CERCUEIL ET ACCESSOIRES



Option écologique

- Cercueil en chêne massif (type E) ou essence équivalente en cas de pénurie de matière (épaisseur réglementaire: 22 mm), dessus et panneaux moulurés, équipé de 4 poignées et d'un bac bio étanche*.
- Capiton en satin avec volant (120 g).
- Croix ou emblème, fourniture d'une plaque gravée d'identité.

- Cercueil en pin massif (type E) ou essence équivalente en cas de pénurie de matière (épaisseur réglementaire: 18 mm), de finition satinée, panneaux galbés, équipé de 4 poignées et d'un bac bio étanche*.
- Capiton en satin avec volant (120 g).
- Fourniture d'une plaque gravée d'identité.

CIMETIÈRE OU SITE CINÉRAIRE

- Participation à hauteur de 200 € pour ouverture et fermeture** de la sépulture existante standard ou creusement d'une fosse 1 place pleine terre*.
- Gravure pierre tombale (30 lettres) ou signe de remarque suivant les volontés du défunt ou de la famille.
- Participation à hauteur de 200 € pour l'acquisition d'une concession selon les possibilités locales pour le compte de la famille ou des ayants droit (conformément à la loi en vigueur).

- Urne Cinéraire* : participation aux frais engagés dans la limite de 150 €.
- Urne remise à la famille, fourniture d'une plaque d'identité OU
- Dispersion des cendres, au choix, (conformément à la loi en vigueur):
 - au jardin du souvenir du crématorium.
 - au cimetière dans un rayon de 20 km du domicile du défunt.
- 200 € pour, **au choix**, l'une des quatre prestations ci-dessous:
 - mise en sépulture de l'urne.
 - acquisition d'une concession cinéraire.
 - acquisition d'une case de columbarium selon les possibilités locales pour le compte de la famille ou des ayants droit (conformément à la loi en vigueur).
 - mise en place et exécution d'un rituel personnalisé dans un rayon de 50 km (mer, montagne, campagne...).

PRISES EN CHARGE DIVERSES

- Taxes inhumation: participation à hauteur de 100 € aux frais d'inhumation.
- Taxes et vacations diverses : participation à hauteur de 150 € aux taxes et vacations diverses*.
- Gestion du dossier de la déclaration de décès à la fin des obsèques.

- Taxe de crémation: participation à hauteur de 500 € aux frais de crémation* au crématorium le plus proche du domicile du défunt.
- Taxes et vacations diverses : participation à hauteur de 150 € aux taxes et vacations diverses*.
- Gestion du dossier de la déclaration de décès à la fin des obsèques.

* Prestations et fournitures obligatoires.

** Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès soit des modalités d'organisation des obsèques.



Humanis



Radiance
Groupe Humanis

Protéger c'est s'engager
radiancehumanis.com

LES 10 AVANTAGES de Préférence Obsèques



- 1 Vous choisissez** le déroulement de vos obsèques entre 3 formules complètes selon l'option qui vous convient.
- 2 Vous êtes sûr** que vos volontés seront scrupuleusement respectées.
- 3 Vous libérez** vos proches de tout souci matériel et financier grâce à la prise en charge de l'organisation et des frais.
- 4 Vous pouvez souscrire** jusqu'à 84 ans révolus*, sans aucune formalité médicale.
- 5 Votre cotisation est fixée** une fois pour toutes au moment de votre souscription, elle n'augmente pas avec l'âge.
- 6 Vous profitez de l'expérience** et du conseil de professionnels de pompes funèbres, grâce au réseau Le Choix Funéraire.
- 7 Votre famille bénéficie** d'un service d'assistance et d'un soutien avant, pendant et après le décès.
- 8 Vous avez accès**, dès votre souscription, à un service de renseignements téléphoniques personnalisés 24h/24 pour répondre à vos questions.
- 9 Votre garantie est immédiate** dès le 1^{er} jour en cas de décès accidentel, et après un an en cas de décès par maladie.
- 10 Vous êtes couvert** durant toute votre vie, sous réserve du paiement de votre cotisation (quelle soit unique, viagère ou temporaire sur 5, 10 ou 15 ans).

* Deux possibilités :
• Moins de 80 ans si choix de cotisations temporaires ou prime unique
• Moins de 85 ans si choix de cotisations viagères.

Cela fait longtemps que nous voulions faire quelque chose pour nos obsèques. Aujourd'hui, avec Préférence Obsèques, nous avons trouvé une solution sécurisante où tout se passe comme nous l'avons prévu : sans tracas administratif et financier pour notre entourage. Nous en avons parlé à nos enfants en leur disant que tout était réglé.

René 71 ans et
Pierrette 68 ans



Pour plus d'information sur le contrat **Préférence Obsèques**, nos conseillers sont à votre disposition. Retrouvez l'ensemble de nos agences en France et tous nos points de contact sur :
radiancehumanis.com

Option écologique

Option Écologique* INHUMATION

- Cercueil en chêne massif issu de forêts durablement gérées ou matériaux éco conçus aux normes écologiques en vigueur
- Accessoires d'ornementation en bois, finition sans solvant (vernis qualifié ECO LABEL)
- Capiton en matières naturelles : coton ou lin non traités

* Selon possibilités et sous réserve de disponibilités

Option Écologique* CREMATION

- Cercueil en pin massif issu de forêts durablement gérées ou matériaux éco conçus aux normes écologiques en vigueur
- Accessoires d'ornementation en bois, finition sans solvant (vernis qualifié ECO LABEL)
- Capiton en matières naturelles : coton ou lin non traités
- Fourniture d'une urne biodégradable



Produit assuré par Humanis Assurances, société anonyme régie par le Code des Assurances au capital de 13 565 655 € entièrement libéré, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 447 883 661 - Siège social : 29 boulevard Edgar Quinet - 75014 Paris - Exécuteur des prestations obsèques : SA UDIFE "Le Choix Funéraire", entreprise de pompes funèbres habilitée sous le n° 1222-1106, immatriculée au RCS de Saint-Malo sous le n° 384721619. Siège social : ZA de Beauséjour - 22490 Pleslin Trigavou - **Radiance Groupe Humanis** est une marque commerciale du groupe Humanis.



Avec Ecolife
tous les papiers
se recyclent.